

b) Réaffirmer notre soutien constant au Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) en tant que principal organe chargé de l'évaluation scientifique des questions relatives aux changements climatiques, des incidences éventuelles de ces changements et des moyens qui existent pour prévenir la modification du climat du globe ou s'y adapter. Il faudrait appuyer les travaux du GIEC en étudiant la possibilité d'atteindre des objectifs quantitatifs en matière de limitation ou de réduction des émissions de CO₂ et d'autres gaz à effet de serre, y compris, par exemple, une réduction de 20 % des émissions de CO₂ d'ici à l'an 2005 recommandée par la Conférence scientifique mondiale sur l'évolution de l'atmosphère tenue à Toronto en 1988.

c) Apporter notre soutien sans réserve aux efforts entrepris pour achever rapidement l'élaboration d'une convention-cadre sur les changements climatiques et la rédaction de protocoles traitant notamment des émissions de gaz à effet de serre et du boisement, en vue de signer cette convention au plus tard à la Conférence de 1992 sur l'environnement et le développement. La convention et les protocoles connexes devraient être élaborés à partir des meilleures données scientifiques disponibles, fournies principalement par le rapport du GIEC et compte tenu des recommandations de la Conférence de Toronto, de la déclaration de Noordwijk de 1989 et du rapport de la Conférence de Bergen sur le thème "Développement durable, science et politique".

d) Reconnaître la nécessité de stabiliser les émissions de CO₂ et les émissions d'autres gaz à effet de serre qui ne sont pas contrôlées par le Protocole de Montréal, tout en assurant un développement stable de l'économie mondiale. Les pays industrialisés sont convenus à Noordwijk de stabiliser ces émissions dès que possible, à des niveaux qui seront envisagés par le GIEC et la deuxième Conférence mondiale sur le climat. Pour répondre à ce besoin, et

- notant avec satisfaction que certains pays se sont engagés d'avance à stabiliser les émissions de CO₂ à leurs niveaux actuels ou à les réduire d'ici à l'an 2000;
- reconnaissant que les pays dont la consommation d'énergie, assez faible au stade actuel, va probablement augmenter à mesure qu'ils se développeront, peuvent avoir besoin de définir des stratégies ou des objectifs tenant compte des exigences de ce processus de développement;
- reconnaissant également que les stratégies ou objectifs pourraient être fondés, par exemple, sur le niveau global des émissions, les émissions par habitant, les conditions climatiques ou d'autres considérations équitables.

Nous prions instamment tous les pays membres de la CEE de prendre des mesures dès maintenant, et nous convenons de nous engager à établir des stratégies et/ou des objectifs et des programmes nationaux après le rapport du GIEC et au plus tard au début de la négociation d'une convention-cadre sur les changements climatiques, en vue de limiter ou de réduire le plus possible les émissions de CO₂ et d'autres gaz à effet de serre et de stabiliser ces émissions. De l'avis de la plupart des pays membres de la CEE, cette stabilisation au plus tard d'ici à l'an 2000 et aux niveaux actuels doit être la première étape.